



LE PERSONNEL « FORCES VIVES » DE LA COMMUNE : A VOIR ?



Dans l'édito du Porcheville Mag N°19, et en préambule au bilan intégré au dit magazine, le Maire, métamorphosé en patron pragmatique (pourquoi pas paternaliste ?) et pour la première fois, sans distinction, gratifie le personnel en général, du vocable valorisant de « Forces Vives » de la Commune. Qu'en est-il de la réalité quotidienne ? Voici quelques exemples éclairants, à défaut d'être exhaustifs.



MPT : Vivent les « Forces vives » de la Commune???



Jusqu'en 2008, le directeur et le directeur-adjoint de la Maison pour Tous étaient, par contrat, mis à disposition de la Commune, par l'Association Léo Lagrange. Fin 2008, le Maire a mis fin au contrat sous le prétexte que cela coûtait trop cher ; et la direction a été débarquée, au grand dam des enfants et de leurs parents qui appréciaient beaucoup le travail, la compétence et les contacts de la dite direction. Quelques mois plus tard, un nouveau contrat a été conclu entre la Commune et Léo Lagrange et étrangement le coût n'était plus un problème. Cette direction dérangeait-elle ?



Après un certain temps de bons et loyaux services, le nouveau directeur a été « encouragé ? » à demander sa mutation en raison de divergences avec le Maire. La directrice adjointe, personnel communal et à laquelle on avait promis le poste de direction, a elle aussi été « encouragée » à prendre la sortie.

Une nouvelle directrice et un adjoint, personnel communal, sont arrivés et l'ensemble de l'équipe d'animation n'a pas été reconduite pour divergences avec le Maire, celui-ci privilégiant le paraître à l'être.

En 5 ans, quelle démonstration de stabilité pour nos jeunes et quelle belle accroche pour fidéliser les futurs ados!!! L'humain est vraiment au centre de leurs préoccupations !!! Rappelez-vous la propagande électorale !!!



POLICE MUNICIPALE : Vivent les « Forces Vives » de la Commune ???



A l'arrivée du Maire en 2008, la police municipale comptait 2 éléments, chargés parmi leurs nombreuses tâches, de la sécurité de vos enfants lors des entrées et sorties scolaires quotidiennes.

Mais, la sécurité du gymnase est devenue prioritaire et plus importante que celle de vos enfants, selon le Maire. Un policier a donc été déplacé, sans que l'intéressé ait vraiment eu le choix de refuser, décision ayant été prise après qu'un dossier administratif auprès du Préfet, à son encontre, n'ait pas abouti dans le sens espéré par le Maire. Parents, vous avez donc été privés pendant environ 4 mois, à temps complet, d'un 2^{ème} policier.

La sécurité du gymnase, comme par miracle, ne devait plus être problématique après le départ du policier affecté au dit gymnase, car curieusement il n'a pas été remplacé. On peut s'interroger ! Cette affectation au gymnase n'était-elle pas une sanction déguisée ?



Quant au second policier, en retraite voici environ 2 ans, il est reparti le soir de son dernier jour de travail, comme il était arrivé le matin, sans le moindre égard particulier.



PISCINE : Vivent les « Forces Vives » de la Commune ???



Privé de ses prérogatives, après le conflit à la piscine, le directeur a muté vers un poste plus intéressant. A l'arrivée du directeur des sports, les plannings des MNS, censés être réguliers, vu leurs horaires particuliers, sont continuellement modifiés, du jour au lendemain, au détriment de leur vie privée et familiale. 3 agents sont encore partis dont la chef de bassin récemment recrutée, donc 4 en moins de 2 ans.



MAIRIE : Vivent les « forces vives » de la commune ???

Suite à un audit demandé au CIG (Centre Interdépartemental de Gestion de la Région Ile de France), dans le but inavoué de leur faire dire que le personnel en place était incompetent, et sous le prétexte des conclusions du rapport, non accessibles à quiconque, comme tous les documents administratifs consultables sur lesquels le Maire a décrété le blackout (on se demande pourquoi ?), la valse du personnel titulaire des services administratifs a commencé.



Un an environ après le départ à la retraite de la responsable des Finances, les 2 personnes expérimentées de ce service, ont été déplacées, l'une vers le service enfance, l'autre a atterri caissière à la piscine ??? 2 agents hyper-diplômés en contrat précaire sont arrivés ; l'une d'elles n'a pas vu son contrat renouvelé sans mise en cause de ses compétences professionnelles ?

Le poste du responsable de l'Urbanisme et des travaux a été supprimé après l'avoir dépossédé de ses attributions au profit de 2, voire 3 personnes dont on a fait en sorte que les créations de grades ne correspondent pas à celui du titulaire en place pour mieux justifier la dite suppression. L'adjointe a été installée à l'accueil.

Retirée de l'accueil une autre est secrétaire de la Directrice Générale des Services. Seule indéboulonnable, l'agent d'accueil, bombardée « Assistante de Direction », (« grâce à ses hyper-diplômes ? », alors qu'elle occupait un emploi de catégorie C, qualifié par les textes officiels « d'emploi d'exécution »), est partie à la retraite, avec les honneurs du Porcheville Mag.

Pour finir, le Maire a monté un dossier en vue d'un licenciement pour faute, à l'encontre de la Directrice Générale des Services recrutée en 2007. La décision de licenciement portée devant le Tribunal Administratif a été annulée avec les conséquences dommageables pour la commune. D'autres affaires dont l'issue n'est pas garantie pour le Maire, sont en cours. Les frais de justice envers le personnel n'ont jamais eu cette ampleur. Vivent les économies ???



Nous avons beaucoup de mal à croire à une incompétence généralisée du personnel titulaire. N'était-ce pas plutôt leur trop grande intégrité qui gênait à certains postes-clés ?

Dernière minute : un Responsable des Ressources Humaines vient d'être recruté. C'est pire que l'armée mexicaine, il va y avoir bientôt plus de chefs que d'exécutants. Jamais de limite ! Pas de pause ! Pas de doute ! Le maire et l'adjointe aux Finances (notre futur maire ?) sont déjà réélus avant le scrutin de Mars 2014.

Pour conclure, une étude faite par un organisme compétent en la matière indique que pour les charges de personnel en 2011, chiffres donnés en euros par habitant, comparés à la moyenne de la strate pour les communes de taille et de fiscalité similaire, indique que Porcheville est dans le rouge avec 862 € par habitant pour 318 € dans les autres communes. De 2007 à 2011, à Porcheville, c'est passé de 671 € à 863 € et il semblerait comme vous l'indique le dernier recrutement que ce n'est pas fini.

Vive le recrutement de personnel à l'infini et vivent les économies ???



Le Président,

Antoine GARRIDO